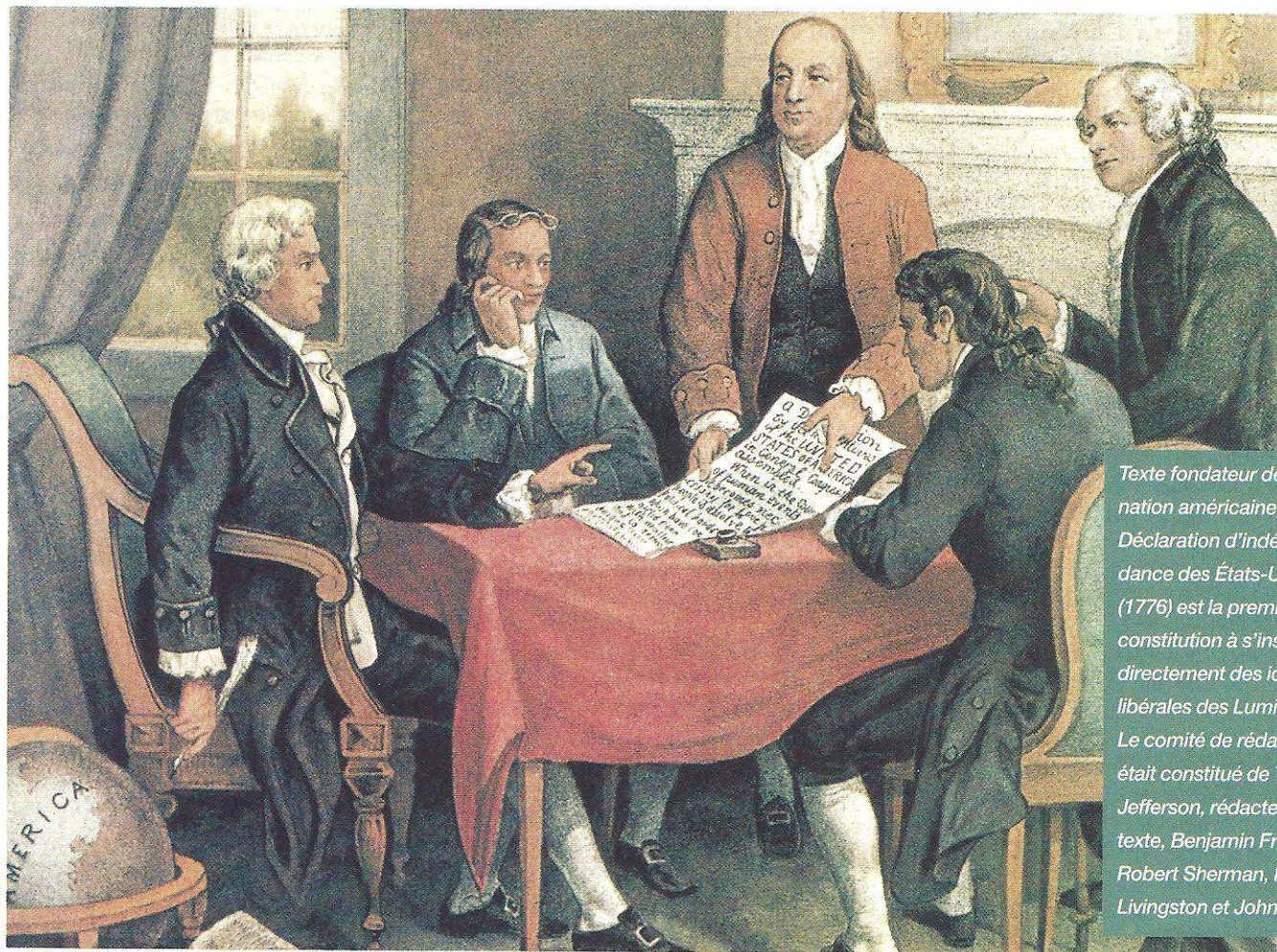


Le libéralisme, une philosophie sociale



Texte fondateur de la nation américaine, la Déclaration d'Indépendance des États-Unis (1776) est la première constitution à s'inspirer directement des idées libérales des Lumières. Le comité de rédaction était constitué de Thomas Jefferson, rédacteur du texte, Benjamin Franklin, Robert Sherman, Phillip Livingston et John Adams.

Le libéralisme, apologie du laisser-faire et individualisme débridé ?
Loin de se réduire à ces slogans, il s'agit d'une tradition morale et politique vieille de trois siècles, aussi plurielle que contrastée, aussi riche que contestée, mais soudée par quelques idées-forces.

ARNAULT SKORNICKI

Depuis la dernière crise économique mondiale, il semble qu'un nouveau spectre hante le monde: celui du libéralisme. Ce n'est cependant pas la première turbulence que ce dernier traverse au cours de sa longue histoire, et il n'est pas dit qu'il ne puisse à nouveau survivre à celle-ci. Cette capacité de rebond n'est pas sans rapport avec la richesse et la fertilité d'un courant de pensée qui ne peut guère se réduire à une apologie du libre marché ou une défense sans condition des droits imprescriptibles d'individus atomisés. Revenons préalablement sur quelques idées reçues tirées de la vulgate (aussi bien libérale qu'antilibérale).

Quelques idées reçues

Le libéralisme est-il une affaire anglo-saxonne, quasi étrangère à la culture politique française, réputée jacobine et étatiste? Les noms d'intellectuels et de politiques ne manquent pourtant pas pour amender ce cliché: les physiocrates, Turgot, Jean-Baptiste Say, Benjamin Constant, Alexis de Tocqueville, Raymond Aron au ^{xx}e siècle, plus récemment Pierre Manent. Sans compter un ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, qui s'en réclamait explicitement.

Le libéralisme implique-t-il nécessairement la démocratie? Nul lien logique entre les deux, explique un grand libéral du ^{xx}e siècle, Isaiah Berlin (1909-1997): la volonté du peuple peut être arbitraire et léser les droits élémentaires d'une minorité; un despote éclairé peut se révéler fort respectueux des individus et de leur dignité... Les libéraux français du premier ^{xix}e siècle, comme François Guizot ou Adolphe Thiers, se méfiaient d'ailleurs du suffrage universel qu'ils voyaient comme la tyrannie de la majorité et le règne des ignorants: favorables à un suffrage restreint dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, ces libéraux-là peuvent nous paraître aujourd'hui bien conservateurs. Les noces de la démocratie et du libéralisme ne vont donc pas de soi.

Le libéralisme, une défense inconditionnelle du laisser-faire? Si les néolibéraux (Friedrich von Hayek, Milton Friedman) ou les libertariens (*encadré p. 62*) peuvent le laisser penser, de nombreux penseurs se

réclamant tout autant du libéralisme se prononcent en faveur d'un puissant État social redistributeur, afin de concilier liberté et justice sociale. Des philosophes américains comme John Rawls (1921-2002) ou Ronald Dworkin (né en 1931) seraient ainsi aisément classés à gauche en France; et chacun sait que le terme «liberal» désigne aux États-Unis la gauche progressiste, favorable aux droits civiques et sociaux, celle qui a fait la «guerre contre la pauvreté» sous John F. Kennedy et Lyndon Johnson.

Comment, dès lors, dégager un noyau commun à tous ces courants apparemment contradictoires? On peut ici s'en tenir au constat qu'il existe une tradition libérale, même si, comme toute tradition, elle est en partie inventée, et faite pour enrôler de grands noms sous sa bannière. Le terme «libéralisme» n'a été créé qu'au ^{xix}e siècle, et l'un de ses «fondateurs» putatifs qui vécut deux siècles avant, John Locke, est sans doute plus proche d'une théorie démocratique révolutionnaire que d'un paisible gouvernement modéré.

Selon cette tradition cependant, le libéralisme est une philosophie de la liberté née en Europe occidentale sous l'Ancien Régime: en réaction au fanatisme religieux, elle défend la liberté de conscience et d'expression et la tolérance. À l'absolutisme politique, elle oppose la liberté civile et l'égalité des droits. Cet affranchissement de la raison et de la conscience à l'égard de toute autorité constituée marque le triomphe de la «liberté des Modernes», selon l'expression de B. Constant (1767-1830). Il s'agit du droit des individus à vaquer librement à leurs affaires privées, à juger par eux-mêmes de leur propre conduite, ce qui implique l'autonomie de la société civile et la neutralité de l'État dans la conception du bien. La Glorieuse Révolution anglaise (1688), les Lumières, la Révolution de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que la Déclaration d'indépendance américaine (1776) en marquent les grandes étapes historiques fondatrices.

Selon Philippe Raynaud (1), la tradition libérale repose donc sur la distinction entre État et société civile. Le libéralisme ne peut être ni étatiste ni anarchiste; il exige un État, mais limité et modéré, fait de telle sorte qu'il

protège les droits des individus. La tradition libérale présente trois grands types de solution à cette exigence, qui ne sont pas nécessairement articulés. D'abord le contrat social, par lequel les individus délèguent à un gouvernement civil le soin de protéger leurs droits naturels, c'est-à-dire leur propriété conçue comme une extension de leur individualité (J. Locke). Ensuite, l'équilibre des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), qui organise l'État de telle sorte qu'il se bride de l'intérieur, consacre le gouvernement de la loi et protège les individus de l'arbitraire («*le pouvoir arrête le pouvoir*», dit Montesquieu). Plus généralement, la libre expression des opinions dans leur pluralité favorise non pas le désordre, mais la stabilité sociale par un mécanisme de compensation des passions.

Le principe du bonheur

Enfin, la liberté du commerce: la fameuse «main invisible» d'Adam Smith (1723-1790), par laquelle la libre poursuite de son intérêt privé doit assurer l'accomplissement du bien public, ne relève pas tant d'une croyance aveugle dans les forces du marché, qu'elle met en valeur la capacité auto-organisatrice de la société civile sans direction centrale de l'État. L'économie politique classique relève ainsi la dimension civilisatrice du commerce. En ce sens, le «libéralisme économique», qui suivra son propre chemin au ^{xix}e siècle (par exemple avec la théorie classique du libre-échange de David Ricardo, 1772-1823, ou la science économique «pure» de Léon Walras, 1834-1910), n'est pas nécessairement un corpus de dogmes rigides (comme l'hostilité à l'intervention de l'État), ni ne recouvre entièrement le libéralisme politique, qui dépend de principes moraux et politiques plus généraux.

Le libéralisme du ^{xviii}e siècle était d'abord un libéralisme du droit naturel: la définition de ce qui est socialement «utile» ne devait jamais pouvoir léser les droits inaliénables des individus. Avec le fondateur de l'utilitarisme (*encadré p. 62*), Jeremy Bentham (1748-1732), s'ouvre cependant un autre sentier de l'histoire du libéralisme, sous le signe du principe d'utilité ou principe du plus grand bonheur pour le plus grand nombre. Dans les termes de Catherine Audard, le libéra- ▶

“ Le libéralisme

est-il devenu une idéologie, un système de croyances mystificateur? ”

lisme de la liberté fait ainsi place au libéralisme du bonheur. Ce dernier s'épanouit au XIX^e siècle et s'avérera plus apte à intégrer les nouvelles réalités de la société industrielle postrévolutionnaire: la question sociale et ouvrière d'une part, l'exigence démocratique de l'autre. C'est particulièrement le cas des «radicaux» anglais comme John Stuart Mill (1806-1873), fondateur d'un libéralisme social inédit qui abandonne le dogme libre-échangiste et entend répondre au courant socialiste. Selon C. Audard, ce souci nouveau de justice sociale trouve deux grands prolongements au XX^e siècle. D'une part, le «nouveau libéralisme» de l'entre-deux-guerres dont le plus fameux représentant reste John M. Keynes, qui proclame la «fin du laisser-faire», théorise l'incapacité du marché à assurer son autorégulation, et la nécessaire intervention de l'État pour recouvrer la confiance et sauver le capitalisme contre lui-même. D'autre part, en philosophie politique, la *Théorie de la justice* (1971) de J. Rawls, qui, à partir d'une critique raisonnée de l'utilitarisme, entend refonder un contrat social capable d'articuler liberté individuelle, justice sociale et démocratie. L'œuvre du philosophe américain a depuis puissamment polarisé la discussion contemporaine autour du libéralisme politique dans le monde entier.

Il existe cependant d'autres regards sur le libéralisme que celui des libéraux eux-mêmes, et l'on songe au premier chef à Karl Marx (1818-1883). Ce dernier n'est pas un vulgaire antilibéral. Il est plutôt un héritier rebelle du libéralisme, et à ce titre bien placé pour en pointer les contradictions et insuffisances. Le fond de sa critique consiste à montrer le caractère formel et abstrait des principes libéraux tels qu'ils se sont imposés dans la société capitaliste. Liberté? Mais cette liberté n'est autre que celle qu'ont les possédants d'exploiter le travail d'autrui. Égalité? Mais cette égalité des droits n'est qu'un vain mot quand les dépossédés n'ont aucun moyen matériel de l'exercer. L'homme abstrait de la Déclaration des droits de l'homme n'est en vérité que l'individu égoïste d'une société civile rivée aux intérêts privés, le bourgeois individualiste qui use et abuse de sa propriété. Le libéralisme, qui fut porteur d'émancipation poli-

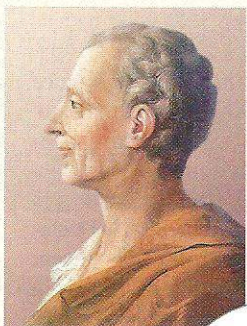
tique au moment de la Révolution, est devenu une idéologie, c'est-à-dire un système de croyances mystificateur qui universalise les intérêts particuliers de la classe dominante.

Un courant rival du libéralisme mérite aussi d'être mentionné pour son rôle majeur dans la critique du libéralisme: le républicanisme. En France, ce dernier a connu un regain d'intérêt à l'occasion des débats autour du bicentenaire de la Révolution française. À ceux qui, à l'instar de l'historien François Furet (1927-1997), déclaraient la fin de la Révolution et l'avènement d'un consensus politique libéral axé sur l'État de droit, le marché et la liberté individuelle, s'opposèrent des républicains intransigeants comme le philosophe Régis Debray, défenseur d'un État fort garant du bien commun, de la volonté populaire contre l'individualisme et la dissolution de la nation dans le fédéralisme européen. Au-delà du cas français et de cette conception très «souverainiste» et centralisatrice de l'État, il existe une autre tradition républicaine, née dans les cités italiennes de la Renaissance et qui s'est propagée dans toute l'Europe au cours des siècles suivants. Exhumée par l'historien des idées Quentin Skinner, elle a été réappropriée par le philosophe Philip Pettit (2) pour opposer à la «liberté négative» des libéraux

La variété des libéralismes

Libéralisme classique

Mouvement philosophique et politique né en réaction à l'absolutisme, il met en cause la souveraineté illimitée de l'État et préconise un gouvernement de la liberté, qui garantisse les droits naturels des individus et le libre exercice de leurs facultés. Il compte des auteurs comme John Locke (1632-1704), Montesquieu (1689-1755), Turgot (1727-1781) ou Emmanuel Kant (1724-1804). On peut aussi y compter des penseurs qui mettent moins en avant les droits naturels que les vertus de la liberté du commerce, comme les Écossais David Hume (1711-1776) et Adam Smith (1723-1790).



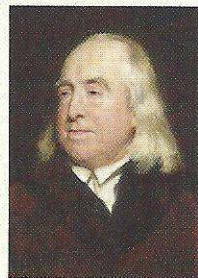
Montesquieu



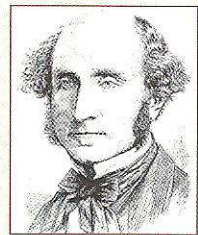
John Locke

Utilitarisme

Riche courant philosophique inauguré par Jeremy Bentham (1748-1832), prolongé par John Stuart Mill (1806-1873) ou Henry Sidgwick (1838-1900), fondé sur le principe d'utilité ou principe du plus grand bonheur pour le plus grand nombre. Très critique à l'égard des droits de l'homme et du libéralisme classique, l'utilitarisme n'en a pas moins contribué à la tradition libérale en ce qu'il cherche le gouvernement à «meilleur marché», un législateur qui organise au mieux les intérêts privés par un minimum d'intervention.



Jeremy Bentham



John Stuart Mill

(conçue comme absence d'obstacles à l'initiative privée), une idée tout aussi individualiste de la liberté, mais qui n'exclut pas l'intervention publique. Cette liberté consiste à ne pas être dominé, c'est-à-dire à ne pas voir sa volonté subordonnée à celle d'un autre (son maître, son mari, son patron, son Église, l'État, etc.)... Ce que ne garantirait pas le libéralisme, qui pourrait se contenter d'un despote débonnaire! Le républicanisme, en revanche, estime que seule la loi peut créer une émancipation réelle des individus, appelés ainsi à devenir des citoyens actifs.

La perspective foucauldienne

Dans une perspective moins normative, Michel Foucault (1926-1984) voit dans le libéralisme non pas tant la théorie d'un gouvernement fait pour la liberté qu'un discours qui veut la liberté pour gouverner. La liberté (de circuler, d'échanger...) doit donc être comprise comme une technique de gouvernement des hommes au moindre coût, plus efficace que la loi du souverain qui interdit ou l'injonction de la police qui prescrit aux citoyens ce qu'ils doivent faire. Inciter, orienter, canaliser les désirs et les intérêts de chacun: telle est la technologie politique libérale qui prend naissance au XVIII^e siècle. La liberté du commerce est

censée rationaliser le comportement des agents économiques intéressés et peut être considérée comme une technique de gouvernement. Ce renversement de perspectives vise à réinscrire le libéralisme dans l'histoire du pouvoir, en dissipant la légende dorée d'une philosophie amoureuse de la liberté comme celle, plus noire, d'une idéologie de dominants.

L'analyse foucauldienne fait aujourd'hui des émules dans le monde entier, parmi les politologues (Wendy Brown), historiens et sociologues (François Denord), philosophes et économistes (Christian Laval et Pierre Dardot), géographes (David Harvey), etc. Elle a aussi ouvert de nouvelles voies pour analyser le néolibéralisme (*encadré ci-dessous*). L'innovation majeure de ce courant est de considérer que le libre marché n'est pas une donnée naturelle comme le croyaient les libéraux classiques, mais une institution à construire par des moyens juridiques. Et même quand un néolibéral majeur comme Hayek considère la libre concurrence comme un «ordre spontané» par nature supérieur à tout ordre construit par l'État, il n'en reste pas moins que cet ordre spontané requiert d'être protégé par un puissant État de droit contre les intérêts corporatistes susceptibles de l'affecter. La liberté de la concurrence doit donc produire un ordre

social optimal et même être protégée, sinon créée, par la puissance publique. Pour être maintenue, la libre concurrence exige donc une intervention continue et forte de l'État lui-même! Ce n'est pas le moindre paradoxe d'un courant de pensée qui a directement inspiré les politiques de dérégulation et de privatisation des années 1980 menées par Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux États-Unis.

Une conclusion s'impose: il faut pouvoir parler du libéralisme au pluriel. Il reste que cette pensée politique multiforme, porteuse d'une «flexibilité diachronique (3)», reste fondée sur la conviction que «la liberté individuelle n'est pas anarchique, mais que c'est une forme sociale structurante», comme l'a écrit C. Audard. Et que la société, si elle renvoie à un ordre purement humain et «institué», et non pas naturel comme le soutiennent les conservateurs, ne peut être corrigée autoritairement comme le voudraient certains socialistes. ■

(1) Philippe Raynaud, «Qu'est-ce que le libéralisme?», *Commentaire*, vol. XXX, n° 118, été 2007.

(2) Philip Pettit, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Gallimard, 2004.

(3) Michael Freeden, *Ideologies and Political Theory: A conceptual approach*, Oxford University Press, 1996.

Néolibéralisme

Courant économique et politique né en réaction à la crise du libéralisme durant l'entre-deux-guerres. Il entend renouer avec les principes du libre-échange contre les «dérives» keynésiennes.

On peut y compter deux grandes écoles:

■ Les néolibéraux autrichiens et américains:

Ludwig von Mises (1891-1973), Friedrich von Hayek (1889-1992), Milton Friedman (1912-2006)...

■ L'ordolibéralisme allemand, plus modéré, précurseur de la fameuse «économie sociale de marché» axée sur la libre concurrence avec notamment Ludwig Erhard (1897-1977). On en trouve l'écho dans la philosophie économique de l'Union européenne.



Friedrich von Hayek



Milton Friedman

Libertariens

Courant radical du libéralisme, qui préconise un État minimal «veilleur de nuit» (Robert Nozick, 1938-2002), voire sa suppression pure et simple avec l'«anarcho-libéralisme», notamment avec Murray Rothbard (1926-1995) et David Friedman (né en 1945), au nom des droits absolus de l'individu et de la propriété. ■ a.s.



Robert Nozick

« Vivre en homme ou en femme libre »

Le libéralisme n'est pas disqualifié par la crise économique, affirme la philosophe Catherine Audard. Son idéal politique d'émancipation, fondé sur les droits de l'homme et la justice, continue de former le socle de nos démocraties modernes.

Dans Qu'est-ce que le libéralisme?, vous donnez à voir la très grande pluralité du libéralisme. Qu'est-ce qui fonde selon vous l'appartenance commune à la même tradition intellectuelle de courants différents voire opposés, songeons par exemple à John Rawls et à Friedrich von Hayek?

Hayek s'est rendu célèbre en affirmant en 1976 que la « justice sociale est une expression creuse, une corruption intellectuelle ». À peu près à la même date, Rawls s'est illustré en construisant une théorie libérale de la justice sociale. Ils sont pourtant tous deux des libéraux. Comment expliquer ce paradoxe? Ne serait-il pas plus pertinent de parler des libéralismes? Dans mon livre, j'ai essayé de comprendre l'origine à la fois historique et conceptuelle de ces extraordinaires distorsions de sens tout en pariant sur l'unité du mouvement.

Si l'on distingue entre les concepts clés ou constitutifs du libéralisme et des concepts adjacents, influencés par d'autres



Catherine Audard

Professeure de philosophie morale et politique à la London School of Economics, elle a récemment publié Qu'est-ce que le libéralisme?

Éthique, politique, société, Gallimard, coll. « Folio essais », 2009.

idéologies, on comprend mieux comment le conservatisme a pu, dans le cas de Hayek, influencer sa version du libéralisme, ou le socialisme celle de Rawls. Des penseurs peuvent partager un même noyau d'idées, mais les compléter par des idées empruntées à d'autres courants politiques. Sur cette base, j'ai donc essayé de dégager la théorie normative du libéralisme qui lui donne son unité, depuis ses formes premières au XVII^e siècle jusqu'aux auteurs contemporains. Cette théorie définit la

société « bonne » ou « juste » comme étant celle où l'individu est « souverain », où chacun est le meilleur juge de ses intérêts et de la conduite de sa vie. Cela implique, avant tout, la liberté de conscience et aussi que chacun soit laissé aussi libre d'agir et d'entreprendre que possible, tant qu'il ne nuit pas à autrui et n'attente aux intérêts vitaux de personne. C'est le sens de la liberté des Modernes. Enfin, l'État doit être soumis à des principes de justice qui contrôlent son action, ce que l'on appelle l'État de droit, et le seul pouvoir politique légitime est celui qui respecte les deux fondements normatifs de la théorie libérale: les principes de liberté et d'égalité des personnes. Ces trois piliers, souveraineté de l'individu, liberté des Modernes et État de droit, forment le noyau normatif commun à tous les penseurs du libéralisme. Le libéralisme se définit donc plus par son « esprit » que par une position politique stable et clairement définie.

La crise actuelle du capitalisme semble avoir aussi entraîné la crise du libéralisme. Quelles réponses celui-ci est-il susceptible d'apporter à ses critiques?

La crise a surtout montré que les théories économiques contemporaines, interventionnistes ou néolibérales, n'ont pas été capables d'anticiper sur la crise bancaire et financière actuelle et sur ses conséquences économiques. Cela donne raison à John M. Keynes, mais aussi à Hayek qui, tous deux, étaient persuadés que l'économie n'est pas une science, mais un art, et qui, tous deux, ont eu malheureusement des disciples dogmatiques qui ont transformé leurs intuitions en slogans.

La crise a été l'œuvre aussi bien des gouvernements de gauche, interventionnistes, qui ont encouragé le crédit facile, comme l'administration Clinton dans les années 1990 pour développer l'accès à la propriété pour les couches populaires, que des gouvernements de droite qui ont cru que l'enrichissement serait indéfini grâce à «*l'exubérance des marchés*» (Alan Greenspan). Tout le monde est responsable, même si les excès des banquiers étaient à la fois les plus visibles et les plus évitables. Keynes déjà en 1919 dénonçait la coupable ignorance des gouvernements qui se dissimulait derrière la défense du laisser-faire.

Est-ce que le libéralisme sortira vaincu de la crise? Je ne le pense pas. Grâce à la libéralisation des échanges économiques, de la production comme de la consommation, des centaines de millions d'êtres humains sont sortis de la pauvreté la plus abjecte, celle où l'on vit avec moins d'un dollar par jour. La supériorité du libéralisme sur tous les autres systèmes économiques s'est imposée parce qu'il libère les énergies, les talents et l'innovation. Le problème est plutôt du côté de l'action des gouvernements pour encadrer, améliorer et réguler les marchés financiers, car aucune idéologie ne peut fournir de recette et le dosage entre interventionnisme et libéralisation est extrêmement difficile à réaliser.

Vous montrez un pessimisme mesuré à propos de l'avenir du libéralisme. Pourquoi?

Essayer de comprendre la nature du libéralisme incite à la fois à l'espoir et à la mélancolie. À l'espoir, tout d'abord, tant les problèmes que se posaient les libéraux ont été transformés par leur approche: la défense des droits fondamentaux, la lutte contre les persécutions religieuses, contre l'esclavage et la ségrégation raciale, contre la terreur d'État et les génocides, ou la démonstration que le protectionnisme économique appauvrit au lieu d'ouvrir des possibilités de prospérité. Le libéralisme a inventé l'idiome moral de la politique moderne, celui des droits de l'homme et de

la lutte pour la justice et la dignité, comme celui du développement économique en vue du bien-être de tous, de la «*richesse des nations*», comme disait Adam Smith, et pas des seules élites au pouvoir. Il demeure à ce titre toujours actuel.

Mais à la mélancolie, aussi, car le libéralisme a peut-être péché par optimisme. Parcourant l'histoire du libéralisme, une impression domine, celle d'une extraordinaire aventure intellectuelle et politique animée par

“ Grâce à la libéralisation des échanges, des centaines de millions d'êtres humains sont sortis de la pauvreté. ”

l'ambition quasi utopique de libérer l'humanité du despotisme, de la peur et de la misère, et qui risque d'échouer dans ce projet prométhéen. L'optimisme des libéraux les distinguait des conservateurs, et leur foi dans l'individu, dans le «*caractère*» et l'effort individuels, les opposait à un socialisme collectiviste. Mais les effets pervers des valeurs mêmes qu'ils défendaient ont peut-être obscurci les réussites et les conquêtes accomplies. La liberté dont se réclame le libéralisme ne peut être qu'ambivalente, un bien dangereux, créateur et destructeur à la fois. Ainsi les méthodes du «*nouveau*» capitalisme ont assimilé les valeurs du libéralisme classique afin de permettre une plus grande rentabilité du travailleur, au nom même de l'épanouissement individuel. Ainsi l'ultralibéralisme a cherché à détruire une bonne partie des acquis sociaux pour lesquels le libéralisme social du début du *xx*^e siècle s'était battu. Ensuite, le libéralisme classique a sans

doute sous-estimé l'irrationalité et l'incompétence politiques des individus. L'obligation politique et la paix sociale ne peuvent pas dépendre seulement des volontés individuelles, de leur consentement aux institutions. Comme le soulignait Joseph Schumpeter, les choix individuels peuvent être irrationnels et absurdes. Fonder sur eux la démocratie peut conduire au désastre, comme le montre l'exemple de l'Allemagne nazie. Enfin et surtout, le libéralisme classique a peut-être sous-estimé la peur de la liberté qui anime la plus grande partie de l'humanité et lui a fait, entre autres facteurs, s'accommoder du despotisme. L'individualisme libéral semble ignorer le fait que tout être humain ne peut ou ne veut devenir un individu, que c'est un idéal trop exigeant pour la plupart d'entre eux. Son éloge, par exemple, de la force du «*caractère*» pour changer un destin est sans doute trop élitiste. L'hostilité à l'individualisme, à sa morale exigeante et la tentation de la tyrannie s'expliquent peut-être alors par ce poids écrasant que représente la nécessité de définir soi-même ses valeurs et d'en assumer, seul, les conséquences.

Toute une tradition de penseurs du «*libéralisme de la guerre froide*», comme Isaiah Berlin, Karl Popper ou Raymond Aron, influencés par Max Weber et instruits par les horreurs de la Seconde Guerre mondiale et du totalitarisme, défendrait plutôt un «*individualisme négatif*», plus modeste dans ses ambitions et plus conscient de la fragilité de l'individu, de la force des phénomènes collectifs et de l'influence des structures sociales. C'est plutôt dans leur capacité de résistance, de dissidence que les individus affirment leur liberté, conformément à l'inspiration première d'un John Locke, défendant le droit de résistance au pouvoir injuste. Éviter le pire, non pas promettre le meilleur, voilà le seul espoir compatible avec la défense des libertés. Un libéral est quelqu'un qui n'est «*certain que de l'incertitude*», mais qui, malgré cela, ressent profondément l'obligation de vivre en homme ou en femme libre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A.S.